

PROJET Adopté par le Conseil d'administration
du 1^{er} février 2019

D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'établissement
Adopté par le Conseil d'administration du 1^{er} février 2019
Université Lumière Lyon 2

Pour une université ouverte et un service public ambitieux

L'Université Lumière Lyon 2 fait partie des grandes universités de Sciences Humaines et Sociales' par le dynamisme de sa recherche comme par la qualité de ses formations. Elle affirme son attachement aux principes de service public et déploie ses activités au bénéfice de tou.tes les usager.es et de la société dans son ensemble. Elle place l'exigence de qualité et l'ambition académique au service du développement de l'esprit critique, de la formation intellectuelle, du progrès des connaissances et de la compréhension de notre société. Elle associe étroitement enseignement et recherche, oeuvrant à la qualité des formations, à la diffusion et au partage des savoirs scientifiques. Elle affirme le rôle des savoirs, de la culture et de l'ouverture à autrui dans le développement de chacun.e. Elle garantit la liberté d'expression de tou.tes les acteur/trices de la communauté universitaire et leur participation à la vie démocratique de l'établissement.

L'Université Lumière Lyon 2 assume ses missions dans le cadre de multiples partenariats. Elle coopère étroitement avec divers établissements d'enseignement supérieur et de recherche et avec les écoles d'art et de culture en vue de proposer conjointement les meilleures formations aux étudiant.es et d'inscrire ses recherches dans des dynamiques et des réseaux régionaux, nationaux et internationaux. Attentive à sa responsabilité sociale, elle entretient en outre des partenariats forts avec des acteurs socio-économiques et culturels, contribuant de la sorte à l'insertion professionnelle des étudiant.es et à la formation tout au long de la vie ainsi qu'à la médiation scientifique et à la co-construction des savoirs. Elle tisse en particulier des liens étroits avec les acteurs du territoire et affirme ainsi son attachement à l'ouverture de l'université sur la cité et à son inscription dans son environnement.

L'Université Lumière Lyon 2 travaille notamment en lien étroit avec l'ensemble des établissements de l'académie, oeuvre à la coordination des activités d'enseignement supérieur et de recherche sur le site, participe aux dynamiques partagées dans les domaines de la formation initiale et continue, de la vie étudiante, de l'innovation et de la recherche, contribue pleinement au développement des axes thématiques et des programmes de l'Idex, favorise les coopérations entre établissements au bénéfice d'actions transversales et pluridisciplinaires. Dans ce cadre, l'Université Lumière Lyon 2 mobilise tous les atouts, notamment humains, qui sont les siens en tant qu'acteur autonome et acteur de référence de la recherche et de la formation en Sciences Humaines et Sociales et participe activement à la construction de projets partagés en vue de soutenir une recherche de qualité, rendre le meilleur service aux usager.es et donner toute sa place à l'enseignement supérieur et à la recherche dans les dynamiques socio-économiques et les transformations de la société. Cela suppose de définir ce qui caractérise l'établissement, fait la spécificité de ses formations et de ses activités scientifiques, de se donner ainsi les moyens, par l'identification de nos complémentarités et de nos projets communs, de mieux coopérer avec l'ensemble des établissements du site.

Le projet d'établissement entend préciser les grandes orientations de ces activités et établir les axes de développement de l'université pour les années à venir. Il s'agit de la positionner dans son environnement, de mettre en évidence ses acquis, ses caractéristiques, son ambition et ses atouts. Il s'agit aussi de préciser les principes et les objectifs de notre action pour développer les pratiques, les outils, les modalités de travail et d'organisation qui nous permettront de les servir au mieux. Les axes de développement proposés rassemblent ainsi des actions qui, pour partie, sont déjà effectives et appelées à s'amplifier, et des actions souhaitables et qu'il convient collectivement de mettre en oeuvre à l'avenir. L'enjeu est, pour toutes et tous - étudiant.es, enseignant.es, chercheur.es, personnels de bibliothèque, ingénieur.es, administratifs, technicien.es, personnels sociaux et de santé, de disposer d'un cap commun et, pour l'établissement dans son ensemble, de se donner les moyens de ses ambitions.

1 - Cette appellation générique englobe les domaines disciplinaires des Arts Lettres Langues, Droit Économie Gestion, Sciences Humaines et Sociales, Sciences Technologies Santé.

Des ambitions fortes pour nos missions d'enseignement et de recherche

9

- Réaffirmer et préserver l'association étroite entre formation et recherche au plus près de leurs usager.es 11
- La pluridisciplinarité en pratique 11
- Une recherche de pointe en Sciences Humaines et Sociales 12
- Des formations ouvertes à toutes et tous ; un accompagnement pour la réussite de chacun.e 15
- Le soutien à la vie étudiante et aux conditions d'études 16
- Des pôles de spécialité au service de la visibilité et de l'attractivité de l'université 17

Une Université au coeur de la société

21

- Valorisation, médiation scientifique et diffusion des savoirs 29
- Une université ouverte sur le monde 30
- Les partenariats avec les mondes économiques et sociaux 31
- L'université au coeur des transformations culturelles et sociales 32

Une organisation et des valeurs partagées au service d'un projet collectif et inclusif

37

- L'usager.e au centre des activités de l'université 41
- Un service public exigeant 42
- Des conditions d'études et de travail modernisées 43
- L'Université comme collectif et organisation à taille humaine 44

**DES AMBITIONS
FORTES POUR
NOS MISSIONS
D'ENSEIGNEMENT
ET DE RECHERCHE**

La formation et la recherche doivent demeurer au centre des missions de l'Université. Au-delà du cadre national qui les organise, l'Université Lumière Lyon 2 porte des valeurs et des orientations qui caractérisent ses activités pédagogiques et scientifiques. Si nous souhaitons porter des ambitions fortes, tant pour la formation que pour la recherche, sans privilégier l'une de ces missions au détriment de l'autre, sans plaider pour une concentration de nos moyens sur les études ni défendre la conception élitiste d'une université de recherche intensive, c'est que la combinaison de ces missions fait précisément la richesse de l'Université. Si nous entendons préserver la diversité de nos domaines de formation et de recherche, c'est que la pluridisciplinarité fait la force de l'Université et sa capacité à répondre aux enjeux de société. Ces ambitions pour les Sciences Humaines et Sociales doivent aussi nous amener à mieux spécifier ce que sont les axes structurants de notre activité en faisant émerger, dans les mois à venir, des pôles de spécialité permettant de donner une meilleure visibilité à notre établissement, tant sur son territoire qu'à l'échelle internationale.

RÉAFFIRMER ET PRÉSERVER L'ASSOCIATION ÉTROITE ENTRE FORMATION ET RECHERCHE

L'articulation entre formation et recherche constitue l'une des spécificités et des richesses de notre établissement. Membre de l'Alliance des Universités de Formation et de Recherche (AUREF), l'Université Lumière Lyon 2 entend porter avec détermination et valoriser ce lien étroit entre activités pédagogiques et activités scientifiques. Il importe de le placer au coeur des réflexions sur nos pratiques et d'en faire un axe fort de la préparation de la prochaine accréditation.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

► Faire de l'articulation entre formation et recherche un atout pour nos étudiant.es, à tous les niveaux de leur cursus. Ce lien est une évidence au niveau du doctorat ainsi qu'en master, avec des diplômes adossés aux laboratoires. Mais c'est aussi dès la licence que ce lien fait la valeur des cursus universitaires, avec la préoccupation d'offrir une formation par la recherche qui représente un atout pour l'ensemble des étudiant.es. La connaissance des travaux les plus récents dans nos domaines de spécialité, la maîtrise d'outils et de méthodes d'enquête, la capacité à mener une analyse critique des matériaux et des données constituent des compétences irremplaçables dans le parcours de nos étudiant.es et dans leur vie professionnelle future, quelles que soient leurs perspectives de poursuite d'études.

► Ces atouts pour les étudiant.es en formation initiale en sont également, de manière évidente, pour les stagiaires de la formation continue et dans toute

démarche de formation tout au long de la vie. Les personnes qui s'y engagent et les employeur/euses qui se tournent vers l'université doivent avoir la garantie d'y trouver précisément la plus-value d'une formation exigeante qui se nourrit de la recherche et des démarches scientifiques.

► Réciproquement, la recherche se nourrit aussi de son ancrage dans l'enseignement. Elle le fait à travers la contribution des étudiant.es les plus avancé.es aux travaux scientifiques mais aussi par l'implication des étudiant.es dans des opérations de recherche (chantiers écoles, enquêtes collectives, etc.) ainsi que par la confrontation des enjeux scientifiques aux problématiques des acteurs sociaux, économiques, politiques et culturels dans le cadre de la formation continue.

La première valorisation de la recherche à l'Université est aussi celle qui permet, à travers les enseignements et les pratiques pédagogiques, en formation initiale comme en formation continue, de transmettre et transférer des connaissances et des outils d'analyse.

LA PLURIDISCIPLINARITÉ EN PRATIQUE

L'Université Lumière Lyon 2 rassemble des disciplines et des champs disciplinaires d'une grande diversité. Le caractère pluridisciplinaire de notre université réside dans le dialogue et les liens noués entre disciplines, tant dans le domaine de la formation que dans celui de la recherche. Parce que la compréhension et l'analyse des sociétés, la production de savoirs sur les enjeux sociaux, économiques et culturels, les compétences requises dans les métiers auxquels se destinent nos

étudiant.es et stagiaires de la formation continue nécessitent de décloisonner et de croiser les savoirs disciplinaires, la pluridisciplinarité ne peut s'entendre comme une simple juxtaposition de connaissances mais doit être mise en pratique dans nos activités de formation et de recherche.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ Développer des projets de recherche associant les chercheur.es de différentes disciplines, à la fois au sein de notre université et avec d'autres établissements, dans une logique de site comme dans une logique de réseaux élargis, avec des établissements en France comme à l'étranger.
- ▶ Soutenir les structures et les formes de recherche qui permettent le déploiement de perspectives pluridisciplinaires.
- ▶ Renforcer une offre de formation permettant aux étudiant.es d'acquérir des connaissances et de maîtriser les outils de différentes disciplines, au service de leur projet de formation (doubles cursus, parcours, modules, formations thématiques pluridisciplinaires).
- ▶ Mettre l'accent sur une offre de formation continue décloisonnée répondant aux besoins des acteurs économiques et, plus largement, de la formation tout au long de la vie par la combinaison de savoirs diversifiés.

UNE RECHERCHE DE POINTE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

L'université assure une recherche de qualité dans les disciplines qu'elle rassemble et à l'interface avec d'autres champs disciplinaires portés par d'autres établissements du site (sciences du vivant, sciences de la terre, sciences de l'ingénieur, etc.), en partenariat étroit avec les organismes de recherche. Pour porter avec détermination la place et les apports de la recherche en Sciences Humaines et Sociale, pour donner aux initiatives et activités scientifiques de nos champs disciplinaires l'élan qu'elles méritent, il nous faut réunir les conditions qui permettent de faciliter et encourager les travaux de nos chercheur.es. L'identification des pôles de spécialité de l'université doit permettre de renforcer des dynamiques scientifiques collectives, en articulation avec celles du site, de donner plus de cohérence et de lisibilité à nos activités de recherche. Elle doit ainsi permettre à l'établissement d'être clairement identifié comme un acteur majeur sur certaines thématiques, de se positionner avec plus de poids sur certains appels à projets et de développer son attractivité. Mais l'université doit aussi s'attacher, au quotidien, à soutenir l'activité de ses chercheur.es.

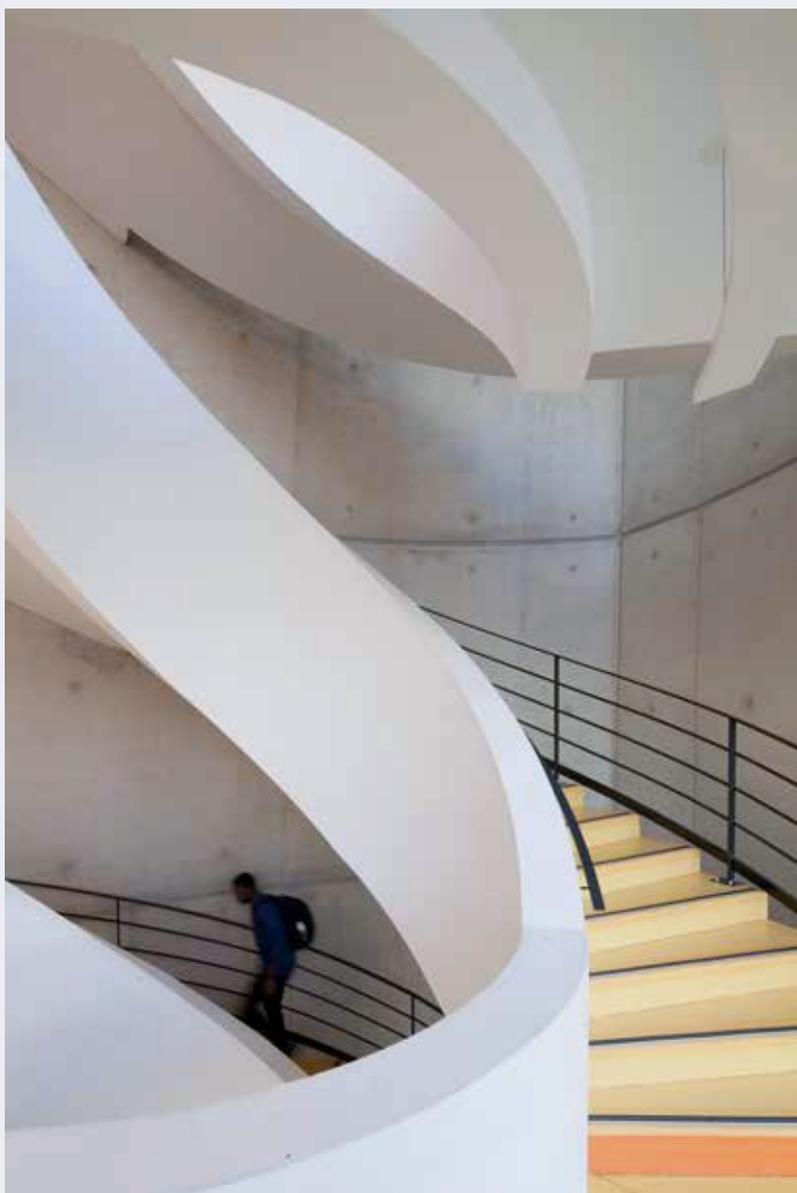
AXES DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ Tout en se conformant à des critères clairs, à la fois qualitatifs et quantitatifs, de répartition des ressources, oeuvrer à une augmentation durable des moyens des unités de recherche qui doivent pouvoir compter sur un financement récurrent prévisible et suffisant pour permettre la prise en charge des activités régulières des doctorant.es et enseignant.es-chercheur.es.



*Accueil du campus Porte des Alpes et Institut de la communication,
le long de la ligne de tramway T2*

*L'escalier hélicoïdal de la bibliothèque universitaire Chevreul,
campus Berges du Rhône*



► Favoriser une organisation du travail qui permette de libérer davantage de périodes que les enseignant.es-chercheur.es peuvent consacrer pleinement à leurs activités scientifiques (CRCT accordés au titre de l'établissement, aménagement des temporalités de l'année universitaire).

► Accompagner les chercheur.es et les équipes de recherche dans leurs activités et leurs projets en apportant, de manière simple et efficace, les ressources techniques et logistiques, les outils informatiques, les formations et autres formes de soutiens qu'appellent les initiatives individuelles et collectives.

► Encourager le dépôt de projets nationaux et internationaux auprès des grandes agences en accompagnant leur montage et leur suivi afin d'apporter un soutien fort aux chercheur.es qui portent des projets d'envergure et prendre en charge à leurs côtés les dimensions administratives, logistiques et financières, souvent très lourdes, de cette activité.

► Favoriser l'émergence et le déploiement de recherches sur des thématiques innovantes alliant approfondissement des spécialités de recherche et capacité à faire dialoguer les approches et les perspectives disciplinaires entre elles (qu'elles relèvent des ALL, SHS, DEG ou STS) et avec des enjeux de société.

► Soutenir les structures fédératives qui permettent de mutualiser les outils et de renforcer les transversalités et les projets pluridisciplinaires.

► Engager pleinement l'établissement dans des démarches de science ouverte pour oeuvrer à un partage de la recherche et des données de la recherche avec

l'ensemble de la communauté scientifique et accompagner les unités de recherche et les chercheur.es dans ces démarches.

DES FORMATIONS OUVERTES À TOUTES ET TOUS ; UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉUSSITE DE CHACUN.E

Notre université fait le choix d'une ouverture de ses formations au plus grand nombre et à des publics diversifiés. Elle le fait en assurant la qualité des formations et des diplômes qu'elle délivre. Garantir une formation de qualité pour tou.tes suppose de continuer à développer des dispositifs d'accompagnement et de suivi adaptés, de proposer des cursus différenciés pour répondre à la diversité des besoins et des attentes.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

► Assurer et revendiquer des cursus en Sciences Humaines et Sociales formant un esprit critique, développant des connaissances, des compétences et des capacités d'analyse indispensables à notre société.

► Donner plus de souplesse aux cursus pour ainsi mieux répondre aux attentes et projets des étudiant.es quant aux domaines de formation et au rythme des cursus (années préparatoires, modularisation, réforme des temporalités de l'année universitaire...).

► Poursuivre les actions développées pour une orientation de qualité au sein de l'université mais aussi en lien étroit avec les établissements d'enseignement secondaire.

- ▶ Favoriser une orientation qui contribue à la réussite étudiante en proposant à chacun.e le cursus le plus adapté à son parcours et à ses projets, tout en offrant des passerelles et réorientations entre filières pour permettre et accompagner les évolutions personnelles.
- ▶ Renforcer les apprentissages, ressources et outils transversaux indispensables à la formation de l'ensemble des étudiant.es (langues, documentation, numérique).
- ▶ Permettre aux équipes enseignantes de disposer des outils et des ressources pour développer des pédagogies adaptées à leurs projets.
- ▶ Développer les cursus en alternance pour favoriser l'accueil de publics diversifiés et pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiant.es.
- ▶ Développer la formation tout au long de la vie pour permettre à tou.tes de reprendre des études, du DAEU à la thèse, de se spécialiser, de former un nouveau projet professionnel et personnel.
- ▶ Valoriser les formations par une meilleure mise en évidence des compétences acquises par les étudiant.es et par une communication renforcée sur nos spécialités et nos diplômes.

LE SOUTIEN À LA VIE ÉTUDIANTE ET AUX CONDITIONS D'ÉTUDES

L'université met l'accent sans relâche sur la qualité des conditions d'études et de la vie étudiante. Les conditions d'études constituent l'un des facteurs essentiels dans la réussite des étudiant.es et dans leur capacité à mener à bien leurs projets. Quant à la vie étudiante, elle ne peut évidemment se réduire à la formation. La période d'études est un moment décisif dans la vie des jeunes adultes et il importe que l'université accompagne et facilite les démarches, les pratiques, les choix qui se jouent à cette période de la vie.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ Déployer des espaces de travail qui correspondent aux nouvelles pratiques des étudiant.es, aux nouvelles méthodes pédagogiques, aux évolutions des manières d'étudier.
- ▶ Améliorer les conditions d'études par la réduction des effectifs des groupes de travaux dirigés.
- ▶ Améliorer les conditions de vie et de la santé des étudiant.es (notamment l'aide sociale, l'alimentation et l'accès aux soins, projet de création d'un centre de santé).
- ▶ La promotion des activités physiques et sportives à travers un encadrement et des équipements de qualité.
- ▶ Soutenir les initiatives étudiantes et l'association des étudiant.es aux projets développés dans le cadre de l'université.

► Encourager l'engagement et la vie citoyenne sur les campus pour faire de l'université un espace de participation et de débats impliquant les étudiant.es dans la vie de l'institution.

► Développer la vie culturelle et artistique qui participe à la formation intellectuelle des étudiant.es et contribue à ouvrir l'université à des pratiques et apprentissages diversifiés ainsi qu'à des publics extérieurs.

DES PÔLES DE SPÉCIALITÉ AU SERVICE DE LA VISIBILITÉ ET DE L'ATTRACTIVITÉ DE L'UNIVERSITÉ

Le positionnement de notre Université dans le paysage académique local, national et international nécessite d'être en mesure d'identifier clairement ce qui fait la singularité ou la spécificité de nos formations et de nos activités de recherche, ce que sont les domaines dans lesquels l'établissement se démarque parce qu'il propose des spécialisations et des approches originales et de qualité. Mettre en évidence ces domaines de spécialité, de compétence et d'expertise, c'est à la fois gagner en visibilité et en attractivité, et devenir un partenaire incontournable dans ces domaines pour les acteurs scientifiques, institutionnels, socio-économiques et culturels, comme pour les universités étrangères.

LES AXES DE SPÉCIALISATION DE L'ÉTABLISSEMENT PEUVENT ÊTRE DE PLUSIEURS NATURES :

► D'une part des spécialités disciplinaires ou infra-disciplinaires : sur le site de Lyon

Saint-Étienne, ou parfois à une échelle plus large, notre université est le seul établissement à porter certaines disciplines ou sous-disciplines, mais aussi certaines approches et perspectives au sein même d'une discipline.

► D'autre part des spécialité thématiques pluridisciplinaires : lorsque certaines thématiques sont développées dans le cadre des formations comme des activités scientifiques, dans différentes composantes et laboratoires, il importe que ces domaines partagés soient valorisés et éventuellement structurés à l'échelle de l'établissement comme pôles de compétence et d'expertise de l'université.

Un travail de caractérisation de ces axes de spécialisation, qui n'a jamais été conduit dans l'établissement, doit donc être mené. Il doit l'être en lien avec les composantes (Instituts et UFR) qui se trouvent à l'articulation entre logiques de formation et de recherche. Il doit également être conduit en lien avec les laboratoires pour permettre de créer une synergie entre les domaines de spécialisation de l'établissement et les axes, pôles ou ateliers définis par les unités de recherche et les structures fédératives qui les rassemblent (notamment MSH, MOM, ISERL). Il s'agit aussi de penser l'articulation entre les pôles qui seront identifiés à l'Université Lumière Lyon 2 et les activités de la Maison des Sciences de l'Homme pour favoriser une dynamique partagée en Sciences Humaines et Sociales sur le site et pour éviter un émiettement des activités scientifiques. Un autre enjeu est de positionner ces pôles par rapport aux axes de l'Idex Lyon afin de permettre à l'établissement de contribuer au déploiement des dynamiques communes sur le site tout en y affirmant ses spécificités.

L'identification des pôles de spécialité doit également permettre à l'Université Lumière Lyon 2 de mieux communiquer et de rendre ses domaines d'expertise plus visibles auprès des partenaires académiques, socio-économiques et culturels, au niveau local, national et international. Mais plus encore, l'enjeu est de développer ou d'approfondir les synergies formation-recherche dans ces domaines de spécialité, d'y renforcer les partenariats en se dotant de structures transversales (de type chaires ou instituts) qui portent ces pôles thématiques.

L'identification de pôles de spécialité ne signifie pas l'abandon des domaines dans lesquels notre spécificité est moins affirmée. La mise en avant de domaines de compétence et d'expertise spécifiques repose aussi sur la capacité à asseoir les disciplines qui y sont impliquées et à préserver une formation plus généraliste pour les étudiant.es. Par ailleurs, certains champs disciplinaires sont inscrits dans une interdépendance étroite entre établissements du site sans qu'il soit possible de cibler spécifiquement quel est l'apport de notre université dans ces dynamiques communes. Il importe de mieux caractériser cet apport mais non de remettre en cause ces coopérations fortes. Il ne s'agit donc pas de recentrer l'ensemble de notre activité sur quelques pôles mais d'accompagner l'émergence de ceux-ci grâce à des moyens spécifiques et, par des dispositifs incitatifs, de permettre à nos différents champs disciplinaires de s'y impliquer.

*Cour du bâtiment Déméter,
campus Berges du Rhône*





*Le bâtiment H et la tour recherche,
campus Porte des Alpes*

**UNE UNIVERSITÉ
AU COEUR DE
LA SOCIÉTÉ**

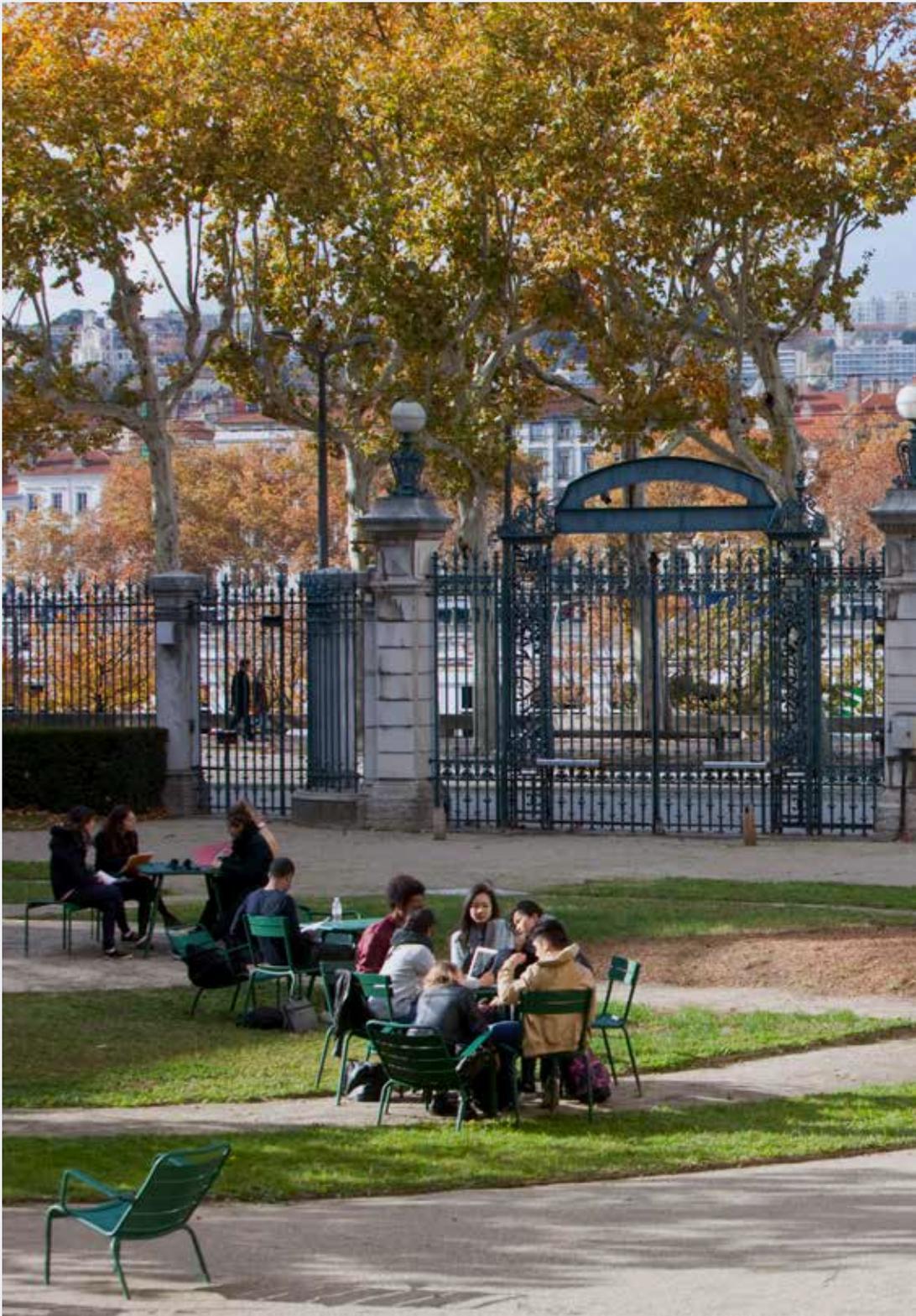
En tant qu'université de Sciences Humaines et Sociales, l'Université Lumière Lyon 2 a un rôle tout particulier à jouer dans la société : celui du développement de l'esprit critique, de la compréhension et de l'intelligence de nos sociétés, de l'accompagnement des acteurs sociaux, économiques et culturels dans l'appréhension des phénomènes sociaux. Ce faisant, l'Université doit aussi être actrice de l'innovation et du progrès social. Elle doit l'être à travers ses formations, qu'il s'agisse de cursus généraux, de diplômes professionnalisants, de la formation tout au long de la vie, ou des cours de l'Université Tous Âges, en s'ouvrant à des publics diversifiés et parfois éloignés des institutions académiques. Dans un contexte où le rôle de la recherche dans la société est trop souvent résumé à sa capacité à répondre à des enjeux techniques ou de transfert technologique, l'affirmation des Sciences Humaines et Sociales se joue aussi dans la capacité de l'Université à assumer sa mission de diffusion et de médiation, à s'engager dans des démarches de science collaborative ou participative ouvertes sur la société et de co-construction des savoirs.

Au-delà des domaines de la formation et de la recherche, il revient à l'université de se saisir des enjeux sociaux dans son organisation et dans ses projets internes : dans des domaines tels que le numérique, la lutte contre les discriminations et le harcèlement ou le développement durable, l'université doit évoluer, mais plus encore porter, pour elle-même, pour ses usager.es et pour l'environnement dans lequel elle s'inscrit des projets ambitieux de transformation économique, sociale et politique.

L'Université Lyon 2 s'est engagée de longue date dans cette démarche et revendique cette inscription au coeur de la société. Il importe de maintenir cette implication, de la renforcer, de l'adapter aussi aux nouvelles attentes, aux nouveaux publics, aux nouveaux usages et ainsi de réaffirmer cette dynamique d'engagement social de l'université.

*Hall de la Maison de l'étudiant.e,
campus Porte des Alpes*





*Cour d'honneur de l'Université avec vue sur le fleuve,
campus Berges du Rhône*



*Amphithéâtre René Cassin,
campus Porte des Alpes*



VALORISATION, MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET DIFFUSION DES SAVOIRS

L'ouverture de l'Université sur la société implique de favoriser la médiation scientifique à travers des dispositifs de diffusion des savoirs académiques, de mise en culture de concepts scientifiques et de collaborations entre scientifiques et acteurs sociaux. Le modèle de valorisation développé pour les sciences dites « exactes » ne peut, hormis dans quelques cas, s'appliquer aux Sciences Humaines et Sociales : le recours aux Sociétés d'accélération de transfert technologique (SATT) reste limité, le nombre de brevets, de licences et de startup est faible. Pour autant, la valorisation ne saurait être réduite aux formes qu'elle prend dans les domaines des sciences dites « exactes », des sciences de la vie et de l'ingénierie. Il nous appartient de proposer d'autres modèles et de montrer que nos domaines disciplinaires ont toute leur place dans la société et contribuent aux dynamiques sociales.

La recherche en Sciences Humaines et Sociales concourt ainsi à l'intelligibilité du monde, à l'évolution des manières de penser et de faire société, ou encore à la construction des politiques publiques. En outre, le recours aux Sciences Humaines et Sociales permet d'interroger la pertinence sociale et environnementale des innovations dans un contexte où le rapport au progrès technologique s'est complexifié. La société est demandeuse d'innovations sociales et d'ingénierie sociale (favoriser le mieux-être des individus et des collectivités), ce qui constitue à la fois une opportunité et une responsabilité pour nos disciplines.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ Renforcer les recherches participatives et travailler avec les acteurs, organisations, associations, institutions qui se tournent vers l'université pour développer des projets de co-construction des savoirs, en répondant à des sollicitations qui émanent de la société tout en veillant à préserver les conditions de la qualité et de la rigueur scientifiques.
- ▶ Sensibiliser l'ensemble des chercheur.es aux pratiques de diffusion et de valorisation et effectuer, à l'échelle de l'établissement, un travail de médiation entre recherche et société.
- ▶ Développer un modèle qui permette à notre université de s'investir dans ces démarches – dans lesquelles elle doit avoir l'ambition et les moyens de jouer un rôle moteur – et, simultanément, mener les réflexions de fond qu'elles appellent sur les aspects éthiques et les enjeux scientifiques de la recherche partenariale et de la valorisation.
- ▶ S'appuyer sur les Presses Universitaires de Lyon, l'Université Tous Âges et plus largement le développement des conférences grand public sur des thématiques pluridisciplinaires à fort enjeu sociétal afin de soutenir la dissémination et la médiation scientifiques à destination de publics non académiques et de mettre à disposition, en les rendant accessibles à tou.tes, les résultats de la recherche dans une démarche de science ouverte.
- ▶ Impulser de nouvelles pratiques et développer de nouveaux dispositifs comme l'incitation des enseignant.es-chercheur.es à publier des textes dans des revues en ligne destinées à un public élargi dans

une optique de partage des savoirs, la mise en place de formations « relation médias », la valorisation des thèses, la communication à destination du grand public sur les activités des chercheur.es de l'établissement.

- ▶ Développer la recherche partenariale et la recherche collaborative ou participative en s'attachant à développer une réflexivité sur ce type de recherche et ses enjeux (épistémologiques, méthodologiques, juridiques, éthiques, etc.), en consolidant les partenariats de l'université à travers des conventions et l'organisation de journées de rencontre avec les partenaires, et en soutenant le développement des thèses en convention CIFRE.
- ▶ Encourager l'implication des étudiant.es dans les démarches de sciences participatives qui constituent une expérience très riche dans le cadre de leur formation et de leur insertion professionnelle.
- ▶ Soutenir les projets de recherche comportant un volet valorisation, par exemple en renforçant cette dimension dans les appels internes à projets mais aussi en en faisant un critère pour l'attribution d'une partie des CRCT, ou encore en soutenant les projets « humanités numériques » qui s'inscrivent dans une démarche de science partagée, en incitant les enseignant.es-chercheur.es à soumettre des projets au salon Innovative SHS ou en créant un Prix de la valorisation.

UNE UNIVERSITÉ OUVERTE SUR LE MONDE

L'internationalisation est l'une des facettes de l'ouverture de l'Université sur la cité. Elle est indispensable pour les étudiant.es comme pour nos activités scientifiques dans une société elle-même de plus en plus ouverte et dont la richesse repose notamment sur la circulation des personnes, des connaissances et des idées. L'ouverture sur le monde passe par l'apprentissage des langues, par la mobilité des étudiant.es, par celle aussi des personnels, par le développement des activités et des partenariats internationaux. Accueillant un nombre important d'étudiant.es et de doctorant.es étranger.es, offrant de nombreuses opportunités de mobilité, participant à de multiples projets et programmes de recherche internationaux, l'Université Lumière Lyon 2 est déjà caractérisée par son ouverture sur le monde. Il importe de poursuivre encore cette internationalisation, d'en faciliter les modalités pour les étudiant.es comme pour les enseignant.es-chercheur.es, d'y encourager davantage les personnels BIATSS, de mieux accompagner les projets d'internationalisation des cursus et de la recherche, de rendre nos activités et spécialités plus visibles auprès des universités étrangères pour favoriser le développement de projets internationaux.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ Renforcer l'inscription de l'université dans des partenariats et réseaux européens et internationaux à travers des accords, consortiums et participation à des universités européennes afin de consolider et mieux structurer nos activités scientifiques et nos programmes de formations internationaux.

▶ Travailler à rendre plus visibles nos domaines de spécialités dans les réseaux internationaux et auprès de nos partenaires étrangers, à travers une communication institutionnelle adaptée.

▶ Soutenir l'offre de cours de langues ainsi que les cours et les formations en langues étrangères dans nos cursus pour permettre l'amélioration des compétences en langues de spécialité et favoriser la mobilité.

▶ Permettre à tou.tes les étudiant.es de bénéficier d'une certification en langue au terme de leur cursus.

▶ Soutenir la formation en langues pour l'ensemble des personnels afin de les accompagner dans des projets d'internationalisation de leurs activités.

▶ Développer les opportunités de mobilité pour les étudiant.es et l'inscription de la mobilité dans nos diplômes (en langues notamment) en poursuivant notre politique de développement des partenariats mais aussi en mettant en place un financement complémentaire à la mobilité afin de limiter autant que possible les obstacles financiers aux séjours à l'étranger.

▶ Renforcer l'attractivité de l'établissement et les partenariats internationaux par un accueil de qualité pour les étudiant.es étranger.es et les professeur.es invité.es et par une offre de cours adaptée en vue d'une meilleure intégration des étudiant.es en mobilité entrante.

▶ Poursuivre l'internationalisation de nos formations et de nos activités scientifiques en proposant des stages et universités d'été pour attirer vers nos campus des étudiant.es de toutes les nationalités et créer les dynamiques

nécessaires au développement de nouveaux projets.

▶ Développer les thèses en co-tutelle et les aides à la mobilité pour les doctorant.es.

▶ Encourager le montage et l'organisation de colloques internationaux par un meilleur accompagnement des équipes par les services de l'université.

▶ Accompagner le montage de projets de recherche européens et mettre en place tous les dispositifs nécessaires pour le dépôt des candidatures à certains de ces appels à projet (HRS4R, comité éthique).

LES PARTENARIATS AVEC LES MONDES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

L'ouverture de l'Université sur la société doit se traduire par la consolidation et l'élargissement de nos relations avec le monde économique. Il s'agit de renforcer nos liens avec les différents acteurs des mondes économiques et sociaux, dans leur diversité, de mieux faire valoir l'apport des Sciences Humaines et Sociales à l'analyse et aux transformations du travail et de son organisation, de l'activité productive, des manières de consommer et plus largement des modes de vie. Il s'agit aussi, à travers cette ouverture, d'affirmer pleinement la contribution essentielle des Sciences Humaines et Sociales aux formes, modalités et processus de l'innovation sociale. Cette ouverture se traduit notamment dans le domaine scientifique par des démarches de recherche partenariale. Elle engage aussi la Formation tout au long de la vie et en particulier nos activités de Formation continue qu'il importe d'organiser et, dans certains domaines, de développer.

Elle appelle également une réflexion approfondie sur la professionnalisation et sur les débouchés qui s'offrent à nos étudiant.es au terme de leurs études. Si l'employabilité ne peut pas constituer le seul horizon de nos formations, il nous appartient de fournir aux étudiant.es les moyens de pleinement faire valoir leur formation dans leurs futures professions et de donner par là-même toute leur place aux Sciences Humaines et Sociales dans les métiers et les activités de demain.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ Identifier les secteurs et domaines d'activité où des partenariats peuvent être consolidés ou développés, que ce soit dans le domaine de la recherche, de la formation initiale ou de la formation tout au long de la vie.
- ▶ Consolider et entretenir un « réseau des ancien.nes » dans l'ensemble des cursus pour mieux connaître le devenir professionnel de nos étudiant.es, favoriser les échanges d'expériences et les rencontres entre étudiant.es et professionnel.les, encourager et diffuser les offres de stages.
- ▶ Identifier, mettre en évidence et mieux valoriser les compétences propres à nos formations.
- ▶ Développer les cursus en alternance, favoriser la réalisation de stages dans les différents cursus, faciliter la participation d'intervenant.es extérieur.es pour améliorer l'insertion professionnelle des étudiant.es.
- ▶ Soutenir, développer et mieux faire connaître nos activités en faveur de la formation tout au long de la vie pour

permettre à tou.tes de reprendre des études, de se spécialiser, de former un nouveau projet professionnel.

- ▶ Mieux accompagner les équipes qui portent des projets de formation continue, en mettant à disposition les ressources et compétences indispensables à la mise en oeuvre et le développement de ces formations, en favorisant aussi la mise en relation des équipes de différentes composantes pour élaborer des formations thématiques pluridisciplinaires.
- ▶ Organiser et structurer les relations de l'Université avec ses partenaires économiques pour favoriser et stabiliser les partenariats, mieux connaître les secteurs et métiers vers lesquels les étudiant.es peuvent se tourner et en retour de mieux faire connaître aussi nos formations et les compétences que développent nos étudiant.es. Il s'agit encore de mieux identifier les domaines dans lesquels nous pouvons proposer de la formation continue ou des initiatives de recherche partenariale.

L'UNIVERSITÉ AU COEUR DES TRANSFORMATIONS CULTURELLES ET SOCIALES

Placer l'Université au coeur de la société, c'est aussi prendre toute notre place dans la réflexion sur des enjeux majeurs de société et s'en saisir au sein même de l'établissement. Nos domaines de formation et de recherche nous amènent à investir des champs et à étudier des phénomènes qui constituent des questionnements et parfois des défis pour la société. Il est de la responsabilité de l'Université de diffuser les savoirs, de participer aux débats et de contribuer à une meilleure appréhension de ces enjeux.



*Esplanade du forum,
campus Porte des Alpes*



*Répétition de l'ensemble orchestral de l'Université,
site Rachais*

Il nous revient aussi de mieux les intégrer à nos propres pratiques et notre propre organisation. Accueillant plus de 30.000 étudiant.es et personnels pour des activités diverses (travail, études, recherche, manifestations scientifiques et culturelles, restauration...), l'Université doit s'emparer pleinement des questions de société qui se posent à elle au quotidien.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

► Lutter contre les inégalités, les discriminations et le harcèlement. L'université doit sensibiliser étudiant.es et personnels à ces enjeux, mettre en place, en interne, des réponses à ces situations et inciter chacun.e à agir lorsqu'il / elle est victime ou témoin de telles pratiques. Dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, le rapport de situation comparée permettra de dresser un bilan des inégalités mais surtout d'entreprendre des actions en faveur de l'égalité, qu'il s'agisse des carrières et des promotions, de la formation tout au long de la vie ou encore des temps de travail. Plus largement, l'égalité et la lutte contre les discriminations doivent s'inscrire dans l'ensemble de nos activités et l'université a un rôle décisif à jouer dans la promotion de l'égalité dans la société, à travers les relations que nous tissons avec nos partenaires, à travers la formation, la diffusion et la médiation scientifique, à travers nos actions de formation continue auprès des entreprises, des associations et des collectivités territoriales.

► Promouvoir une politique inclusive, à la fois en interne à l'établissement et au sein de la société. Le déploiement d'un nouveau schéma directeur du handicap dans l'ensemble de nos activités et de

manière transversale entre services et composantes doit aboutir à une meilleure prise en compte des situations de handicap et à des réponses plus adaptées, tant pour les étudiant.es que pour les personnels et les publics extérieurs. Par ailleurs, notre université porte diverses formations, actions de recherche et de médiation sur la thématique du handicap. Les soutenir, les articuler, les rendre plus visibles aussi permettra à l'établissement de s'affirmer comme acteur majeur sur ces enjeux et de jouer pleinement son rôle social.

► Se saisir des enjeux de développement durable. Cela passe par l'adoption et la mise en oeuvre d'un schéma d'ensemble pour le développement durable. Il doit concerner à la fois nos locaux et leurs usages, l'amélioration de la qualité énergétique de nos bâtiments, le respect de l'environnement dans toutes les opérations de rénovation et de construction de bâtiments, le tri et la collecte des déchets... Il doit aussi porter sur les pratiques et les usages pour sensibiliser et encourager des comportements plus respectueux de l'environnement sur les campus comme dans les déplacements pour s'y rendre. Privilégier les transports en commun et plus généralement les modes de déplacements doux pour accéder aux campus nécessite de réunir les conditions de leur utilisation par le plus grand nombre.

**UNE
ORGANISATION
ET DES VALEURS
PARTAGÉES
AU SERVICE
D'UN PROJET
COLLECTIF
ET INCLUSIF**

En tant que service public, l'Université est le bien commun de toutes et tous. Il nous revient de former les jeunes bachelier.es, les étudiant.es plus avancé.es, de participer activement à la formation tout au long de la vie, de contribuer à la production de nouveaux savoirs scientifiques, de transmettre et partager ces savoirs et de faire bénéficier l'ensemble de la société de nos activités de formation et de recherche. Les missions de service public d'enseignement et de recherche doivent ainsi être au coeur de l'organisation et de la vie de l'université. Cela nous oblige collectivement. Cela doit nous amener à penser et à organiser l'ensemble de nos activités et de nos projets en visant en premier lieu la qualité du service rendu aux étudiant.es et stagiaires de la formation continue. Le travail quotidien de chacun.e, le fonctionnement de nos directions, services et composantes, n'ont de sens que s'ils sont orientés, ensemble, vers l'accomplissement de nos missions et du projet collectif qui les porte.



*Grand amphithéâtre avec vue sur la chaire
et la fresque du peintre Jean-Joseph Weerts (1846-1927),
«Concours d'éloquence à Lugdunum, sous Caligula»,
campus Berges du Rhône*

Espace de travail dans les étages de la bibliothèque universitaire de Bron, campus Porte des Alpes



L'USAGER.E AU CENTRE DES ACTIVITÉS DE L'UNIVERSITÉ

Parce que l'Université a pour mission de rendre un service public, l'ensemble de son organisation et de ses pratiques doit être tourné vers les usager.es. Il s'agit de rendre le meilleur service à tou.tes dans les meilleures conditions. Le déploiement de nos ambitions pour la formation, la vie étudiante, l'insertion professionnelle, la recherche et sa valorisation n'est pas envisageable sans un souci constant de la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et du service rendu dans le cadre d'une organisation et d'une activité qui visent à répondre de la manière la plus appropriée et la plus efficace aux besoins liés à nos missions et à l'ensemble des fonctions support qui les rendent possibles.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- ▶ Affirmer la qualité de l'accueil comme une priorité. Le premier contact noué avec l'université par les lycéen.nes, étudiant.es et collègues d'autres établissements ou de l'étranger, intervenant.es extérieur.es, partenaires culturels et socio-économiques doit être un contact de qualité, qu'il ait lieu dans les locaux de l'université, par téléphone ou par courrier électronique. Il importe d'être en mesure de renseigner et d'orienter de manière simple et efficace, d'apporter des réponses ou de mettre les personnes en relation avec les interlocuteur/trices approprié.es sans qu'il soit nécessaire pour elles de multiplier les démarches et les demandes.
- ▶ Faciliter la vie quotidienne à l'université et simplifier les démarches les plus courantes pour les étudiant.es et personnels, quel que soit leur statut. Rendre un meilleur service à tou.tes suppose de se donner les moyens de faciliter l'accès aux informations et aux ressources, de mettre en oeuvre des procédures claires pour saisir les services et pour traiter les demandes, tout en étant en mesure de prendre en compte la spécificité de chacune d'elles pour y répondre de la façon la plus adaptée.
- ▶ Développer la réactivité de nos services pour renseigner et accompagner les usager.es ainsi que pour répondre à leurs sollicitations. Il s'agit d'adopter une organisation et des méthodes de traitement des demandes qui, tout en préservant la qualité du travail et des conditions de travail, permettent d'apporter de manière rapide et efficace les réponses aux besoins des usager.es, mais aussi de les informer régulièrement du suivi et de l'état d'avancement du traitement de leurs demandes.
- ▶ Adapter l'organisation des activités, leur implantation et leur temporalité aux besoins du service, à la vie sur les campus, aux évolutions des pratiques et des usages. L'enjeu est en premier lieu, d'assurer la continuité du service aux étudiant.es et stagiaires de la formation continue. Mais l'objectif est, plus largement, de mettre pleinement l'organisation de l'université au service de ses missions. Cela implique que l'établissement s'assure de l'effectivité du service pendant l'ensemble des périodes d'ouverture, et adapte les périodes et horaires d'ouverture des services aux besoins des usager.es et à la mise en oeuvre des projets dans le domaine de la formation initiale et continue, de la vie étudiante ou encore de la recherche.
- ▶ Mettre à disposition de chacun.e les ressources matérielles dont il/elle a besoin pour se former et pour travailler.

Cela nécessite en particulier de s'assurer en continu de la qualité de l'équipement informatique et audiovisuel à travers la mise en oeuvre d'une politique du poste de travail, la mise à disposition de matériel pour les usager.es, l'entretien du parc informatique et l'organisation d'interventions rapides en cas de défaillance. Cela passe aussi par l'organisation claire et efficace de l'attribution des locaux pour les activités pédagogiques et scientifiques comme pour les manifestations culturelles et les événements qui se déroulent à l'université. L'accès aux outils de communication en interne et la mise en oeuvre de campagnes de communication en interne comme en externe doivent également contribuer au bon déroulement et au développement de l'ensemble de nos activités.

UN SERVICE PUBLIC EXIGEANT

Assurer nos missions, dans leur diversité, au service du plus grand nombre et dans un souci permanent de qualité, nous impose un haut niveau d'exigence, tant dans les activités pédagogiques et scientifiques elles-mêmes que dans les divers projets que nous déployons, dans le travail accompli quotidiennement à l'université en soutien à ces activités et dans la mobilisation des moyens financiers et matériels qu'elles requièrent.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

► Garantir la transparence concernant les actions entreprises, les projets en cours et l'utilisation des ressources. Informer largement la communauté des décisions prises en instances, des modalités et des règles d'organisation, des nouvelles

initiatives internes et des nouveaux dispositifs nationaux est le gage d'une meilleure coordination et d'une meilleure adaptation des activités de l'établissement dans le cadre d'une stratégie partagée. Garantir la transparence quant aux actions et projets que nous menons et quant aux moyens que nous mobilisons pour cela répond également à la nécessité pour l'Université de faire état de son activité au service du public et de rendre compte du bon usage des ressources dont elle dispose pour mener à bien ses missions.

► Renforcer les outils de pilotage. L'amélioration continue de nos outils doit justement permettre, par le suivi de la mise en oeuvre de nos objectifs, de rendre compte de nos activités mais surtout de mieux suivre et accompagner le développement de la stratégie de l'établissement, de disposer des informations nécessaires à l'évaluation et à l'adaptation des activités comme à la bonne affectation des ressources.

► Développer une démarche qualité qui réponde aux exigences du service public. Il s'agit de s'assurer que les pratiques, l'organisation et l'accomplissement de l'ensemble de nos activités réponde au niveau de qualité que requièrent nos missions auprès du public. Dans tous les domaines, il nous appartient de veiller à ce que le service et son organisation soient pleinement en adéquation avec les besoins et les objectifs poursuivis. Cela suppose un souci de l'évaluation de nos activités et la participation de tou.tes – étudiant.es et stagiaires de la formation continue, personnels, partenaires – au diagnostic comme au travail d'amélioration des pratiques.

► Mettre l'accès sur la formation des agent.es. Pour permettre aux services de s'adapter aux nouveaux outils et à de nouveaux enjeux, et pour permettre aux personnels de continuer à se former et d'évoluer dans leur carrière, il importe d'adapter et d'améliorer en continu le plan de formation, tant du point de vue qualitatif que quantitatif, pour l'ensemble des catégories de personnels (Biatss, enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es) et de continuer à y favoriser l'accès notamment par le soutien aux congés de formation.

DES CONDITIONS D'ÉTUDES ET DE TRAVAIL MODERNISÉES

Améliorer les conditions d'études et de travail nécessite d'offrir des campus agréables à vivre, des infrastructures et équipements modernes en adéquation avec les modes de vie, les usages et pratiques des étudiant.es et des personnels. L'état de nos campus, des bâtiments et de leur équipement est actuellement très inégal et ne répond pas aux exigences que l'on peut avoir à l'égard d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Il importe donc, dans les prochaines années, de continuer à fournir un effort important pour la rénovation de nos campus et de préparer les conditions de leur entretien et de leur adaptation régulière.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

► Pour le campus Porte des Alpes, la transformation d'ensemble, déjà engagée, doit être poursuivie si nous voulons

répondre à ces enjeux. Il s'agit d'un projet de grande ampleur qui doit permettre de mettre à profit le grand potentiel du site. Alors que la plupart des espaces sont ailleurs saturés, il s'agit aujourd'hui de l'un des seuls campus lyonnais où il est encore possible de déployer de nouveaux projets, qu'il s'agisse de locaux dédiés à l'enseignement et la recherche, d'espaces verts, d'infrastructures sportives ou encore d'hébergement étudiant. C'est dans ce cadre que s'inscrivent la construction d'un learning centre et les travaux sur les bâtiments les plus anciens, l'aménagement des espaces extérieurs et la création de voies vertes, les projets d'équipement d'espaces de co-working et de rénovation des infrastructures sportives... Le projet de centre de santé et la création de logements étudiants, dans des bâtiments abritant également services et commerces, doivent aussi permettre de changer les modes de vie sur le campus, les manières de l'investir, d'y étudier et d'y travailler ainsi que de mieux intégrer le campus dans son environnement et de l'ouvrir sur la cité.

► Les problématiques pour le campus des Berges du Rhône sont en partie communes. Le besoin de rénovation des locaux est également présent et trouvera une réponse dans des travaux complémentaires au Plan Campus. C'est aussi l'équipement et l'entretien des locaux qui appellent un effort particulier et surtout plus régulier pour maintenir le campus en bon état. Contrairement au campus Porte des Alpes, l'enjeu est aussi celui de l'espace disponible et l'université doit envisager de recourir à des espaces supplémentaires, à proximité immédiate, pour desserrer des contraintes qui nuisent au bon déroulement des formations comme à l'accueil de nouveaux/elles étudiant.es, qui interdisent l'organisation de certaines activités pédagogiques, scientifiques et culturelles.

► De meilleures conditions d'études et de travail supposent également d'améliorer et de moderniser les systèmes d'information. Il s'agit d'une part, à travers la mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'investissement, de la mise à disposition d'outils logiciels adaptés aux activités et aux usages, du renouvellement du réseau informatique pour en améliorer l'efficacité et la sécurité, du parc matériel et des infrastructures systèmes. Cela passe aussi par le renouvellement ou le développement de logiciels essentiels à la qualité du service rendu par l'université. L'enjeu est d'autre part d'améliorer le service auprès des usager.es, ce qui nécessite à la fois de renforcer les capacités d'interventions techniques par une organisation repensée de la maintenance du matériel informatique, téléphonique et audiovisuel, et de développer les compétences informatiques des étudiant.es, stagiaires de la formation continue et personnels par la formation et l'accompagnement au quotidien.

L'UNIVERSITÉ COMME COLLECTIF ET ORGANISATION À TAILLE HUMAINE

L'Université tient sa force et sa richesse de la combinaison originale de ses activités et de leur bonne coordination. Elle ne se résume ni à une collection d'individus, ni à une juxtaposition de composantes, de services ou de campus. Tout en préservant une nécessaire autonomie et des espaces d'initiatives pour les différent.es acteur/trices de l'établissement, il importe de construire et de faire vivre des projets communs, de s'appuyer pleinement sur la richesse de notre diversité, de faire bénéficier l'ensemble de l'université des expériences, des savoir-faire et des réseaux de chacune de ses composantes et de

chacun de ses services. C'est dans une logique de mutualisation et de solidarité que nous devons travailler pour donner à l'université ce que ses composantes et services ont de meilleur, pour favoriser la qualité des relations interpersonnelles et pour engager une dynamique collective vertueuse. Le dimensionnement de notre université est, pour son organisation interne, un atout majeur : il est suffisamment important pour déployer des services variés et de qualités, mais l'établissement reste à taille humaine, permettant tout à la fois l'interconnaissance, le souci de chacun.e, un dialogue social et un fonctionnement démocratique de qualité.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

► Soutenir la vie démocratique et un dialogue social approfondi au sein de l'établissement, à travers ses instances, l'organisation de débats, la participation de l'ensemble des acteur/trices de l'université (étudiant.es, stagiaires de la formation continue, personnels de bibliothèque, ingénieur.es, administratifs, technicien.es, personnels sociaux et de santé, enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es, partenaires) pour oeuvrer collectivement à la définition de notre stratégie et de nos objectifs.

► Encourager la pluridisciplinarité, les formations thématiques et les pôles de spécialisation. Ces orientations, présentées plus haut, font partie des éléments qui fondent l'appartenance partagée à un même établissement et qui lui donnent sens. Elles imposent de développer les espaces de rencontre et de travail collectif, comme les incitations à partager et à mettre nos projets en commun.

W

- ▶ Garantir la solidarité au sein de l'université dans la construction budgétaire. L'université, dès lors que ses projets ont été collectivement validés, doit donner les moyens à toutes les composantes et à tous les laboratoires de mener à bien leurs activités. Le budget est ainsi conçu en alliant la prise en compte des besoins de chacune des structures (indépendamment de ses ressources mais conformément aux missions qu'elle doit assurer) et la préservation d'incitations à mener des activités qui génèrent des financements spécifiques et à développer de nouveaux projets.
- ▶ Mener des campagnes d'emplois adaptées aux besoins collectifs. Les évolutions des effectifs étudiants et des projets de l'établissement invitent à procéder à des rééquilibrages au fil des campagnes d'emplois. La répartition des emplois doit permettre de renforcer les services qui en ont le plus besoin, de venir en soutien aux composantes dont l'activité nécessite un encadrement pédagogique et administratif renforcé et de mettre en oeuvre les projets pédagogiques et scientifiques approuvés par les instances.
- ▶ Favoriser la transversalité entre services. Ces derniers oeuvrent conjointement à l'accomplissement des missions de l'Université. Cela doit se traduire par une articulation et une coopération fluides entre services pour faire en sorte que toutes les compétences et tous les moyens soient mobilisés au profit d'objectifs communs, que ce soit par la mise en place de structures transversales ou, de manière plus souple, par l'instauration de processus et de méthodes de travail garantissant une meilleure coordination des activités, au bénéfice des usager.es.
- ▶ Mutualiser les ressources et les réseaux. Les composantes et services développent des outils, des savoir-faire et des pratiques qui permettent de travailler plus efficacement et dans de meilleures conditions, d'offrir un service de plus grande qualité aux étudiant.es et stagiaires de la formation continue... Il nous appartient de faire en sorte que ces ressources bénéficient à l'ensemble de l'établissement, de ses usager.es et de ses personnels par une meilleure diffusion de l'information, par la mise en place et l'utilisation d'espaces de partage et de coopération.
- ▶ Partager les partenariats et les coopérations. Les relations développées avec des acteurs académiques, économiques, sociaux, culturels, institutionnels coïncident souvent avec des spécialités, activités ou besoins spécifiques à une formation, une discipline, un laboratoire. Elles doivent être portées par l'université pour leur donner un appui institutionnel mais aussi pour permettre leur extension potentielle à d'autres composantes ou laboratoires en vue de renforcer ces partenariats et de leur donner tout le dynamisme qu'ils requièrent.
- ▶ Harmoniser les conditions d'études et de travail sur les différents sites et campus de l'université. Tout doit être mis en oeuvre pour que la qualité des services, des conditions d'études et de travail, l'accès aux informations et aux ressources soient équivalentes sur l'ensemble de nos sites et campus. Cela suppose une décentralisation de la vie institutionnelle et une rotation des activités qui concernent l'ensemble de l'université, mais cela appelle aussi une organisation des services qui leur permette de déployer leurs activités de manière harmonieuse sur tous les campus.

- ▶ Améliorer les conditions de vie au travail de tou.tes en favorisant la stabilité de l'emploi, en réduisant la précarité, en améliorant les conditions de recrutement et de rémunération des vacataires et en poursuivant une action sociale ambitieuse en direction de l'ensemble des personnels.
- ▶ OEuvrer à la qualité des relations interpersonnelles dans le cadre des études et du travail. La qualité de la vie collective à l'université repose sur l'attention que l'établissement porte à chacun.e de ses membres, personnels et étudiant.es et stagiaires de la formation continue, à la qualité des rapports sociaux et au respect mutuel dans nos activités quotidiennes. Cela engage l'organisation du travail et les politiques sociales de l'université, mais aussi les comportements individuels.

Le Palais Hirsch et la statue de Claude Bernard érigée dans la cour d'honneur, campus Porte des Alpes



*Esplanade de la Maison de l'étudiant.e et du restaurant universitaire,
campus Porte des Alpes*



Conception et réalisation :
Direction de la communication
de l'Université Lumière Lyon 2

Imprimerie Chaix - Villeurbanne

Crédits photos :
Université Lumière Lyon 2

Université Lumière Lyon 2

18 quai Claude Bernard

69007 Lyon

04 78 69 70 00

www.univ-lyon2.fr

